

## PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

### 1) Définition

Un PAC permet RNCan d'afficher un avis pendant au moins quinze jours civils, pour faire savoir à la collectivité des fournisseurs qu'ils ont l'intention d'attribuer un marché pour un bien, un service ou des travaux de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne soumet pendant la période d'affichage de quinze jours civils un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois les fournisseurs qui n'ont pas été retenus informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondaient pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électronique.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, RNCan doit enclencher le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

### 2) Définition des exigences

#### **Contexte:**

Nous avons besoin de ces données synthèses pour pouvoir mieux connaître et comprendre le comportement de la roche en place et ainsi évaluer le potentiel de fracturation de ces unités lors des activités d'exploration pour l'huile de shale sur Anticosti.

#### **Description des services:**

Analyser les données de diagraphies de différents forages pétroliers et gazier pour estimer, entre autres, les propriétés de la roche tels que le module de Young, et le coefficient de Poisson et leurs variations régionales en relation avec les domaines faillés sur Anticosti dans le cadre d'un projet portant sur l'intégrité géologique de la succession Macasty-couverture sédimentaire sur l'île d'Anticosti.

L'approche la plus efficace pour évaluer le comportement géomécanique du Shale de Macasty et de sa couverture ainsi que sa variabilité à l'échelle régionale consiste à analyser les diagraphies disponibles pour les puits pétroliers et gaziers qui ont traversé ces unités. Seul le puits D020 présente une suite diagraphique et des données de laboratoires satisfaisantes pour arriver à cette fin. La caractérisation géomécanique régionale devra donc reposer sur des diagraphies synthétiques générées pour chaque puits par calibration à partir du puits D020.

Le point de départ à cette étude consistera donc à tester différentes méthodes de calibration afin d'identifier la ou les méthodes les plus pertinentes pour le Shale de Macasty et sa couverture

Une série de paramètres géomécaniques dynamiques seront ensuite calculés pour chaque puits à l'instar du puits D020 et des corrélations seront réalisées entre les puits pour apprécier la variabilité régionale de ces propriétés. La présence de fractures naturelles dans chaque puits sera également étudiée par le biais des diagraphies et des rapports de fin de forage.

### **3) Accords commerciaux**

Non applicable

### **4) Titre de propriété intellectuelle**

Ressources Naturelles Canada a déterminé que tout droit de propriété intellectuelle découlant de l'exécution des travaux prévus par le contrat subséquent appartiendra au Canada, pour les motifs suivants :

lorsque le marché d'acquisition de l'État ou les produits à livrer aux termes de celui-ci visent surtout à obtenir des connaissances et des renseignements qui seront diffusés au public.

RNCan se réserve le droit d'accorder au soumissionnaire retenu, sur demande écrite, une licence d'exercice des droits requis de propriété intellectuelle s'appliquant à de l'information propriété de l'État.

Site de la politique du Conseil du Trésor : <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=13697>

**Clause du guide des CUA 4007(2010-08-16)** - Le Canada détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux

### **5) Période du marché**

La durée contractuelle devrait commencer le 5 janvier 2015 et se terminer le 31 mars 2015.

### **6) Estimation du coût**

La valeur estimée du contrat pour 260 heures à un taux horaire de 110\$ est de 28,600.00\$, les taxes applicables en sus.

### **7) Exception au Règlement sur les marchés de l'état**

L'exception suivante au Règlement sur les Contrats de Gouvernement est invoquée pour cet achat : paragraphe 6 (d) – "seule une personne est capable d'effectuer le travail ".

### **8) Nom et adresse de l'entrepreneur éventuel visé par le PAC.**

Stephan Séjourné, Ph.D., P. Geo.  
Géologue structural  
5725, rue Jeanne-Mance  
Montréal (Québec)  
H2V 4K7  
Tel. : (514) 271-7398  
[ssejourne.geo@gmail.com](mailto:ssejourne.geo@gmail.com)

### **9) Marche à suivre pour répondre au PAC.**

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et acceptent de fournir les services peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit préférablement par courriel auprès de l'autorité contractante indiquée dans le préavis au plus tard à la date et l'heure de clôture de celui-ci.

## **Critères pour l'évaluation de l'énoncé des capacités**

Le fournisseur doit posséder :

- un doctorat en Sciences de la Terre d'une université canadienne reconnue
- une connaissance de la stratigraphie et de la géologie structurale de l'Île d'Anticosti
- 5 années d'expérience récente en/sur :
  - 1) L'interprétation des diagraphies de forage
  - 2) Connaissance pratique du logiciel pétrophysique PETRA
  - 3) La dérivée des diagraphies acoustiques avec ondes P en diagraphies incluant les ondes S
  - 4) Le calcul des modules de Young et du coefficient de Poisson à partir des diagraphies de forage
  - 5) L'intégration des données multisources, incluant les SEG Y sismiques et les diagraphies de forage
  - 6) Les effets pratiques de la fracturation hydraulique sur la ductilité/fragilité des shales et de leur couverture sédimentaire

Nous considérons que M. Stephan Séjourné est la seule personne qui possède tous ces qualifications et expériences décrits ci-dessus.

### **À noter: Une expérience récente signifie au cours des 10 dernières années.**

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et acceptent de fournir les services/biens décrits dans le préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit préférablement par courriel auprès de l'autorité contractante indiquée dans le préavis au plus tard à la date et l'heure de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement montrer en quoi le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

## **10) La date limite pour la présentation d'un énoncé de capacités**

30 décembre 2014 à 14h (heure normal de l'Est (HAE))

## **11) Autorité Contractante**

France Bolduc  
Agent d'approvisionnement  
Ressources naturelles Canada  
1055, rue Du P.E.P.S., C.P. 10380  
Québec, QC G1V 4C7  
418-648-5043  
[france.bolduc@RNCAN.gc.ca](mailto:france.bolduc@RNCAN.gc.ca)